

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du 7 novembre 2025

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort du 24 avril 2007.

Arrête :

Article 1^{er}

Outre le directeur général de l'enseignement et de la recherche et le recteur de l'académie de Créteil, membres de droit, sont nommés au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

- Le préfet du Val de Marne, ou son représentant ;

Représentants de la ministre chargé de l'agriculture :

- La directrice générale de l'alimentation, ou son représentant ;
- La cheffe de corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Alain CARIOU, professeur des universités - praticien hospitalier, vice-doyen Formation de la Faculté de Santé, Université Paris-Cité ;
- Mme Christine DEBOVE, praticienne en médecine canine en Essonne, élue au Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires d'Île-de-France/DOM ;

- Mme Delphine DESSAUGE, co-fondatrice et gérante de SANTINEL (Normandie), secrétaire générale de la Société nationale des Groupements techniques vétérinaires ;
- Mme Isabelle DIEUZY-LABAYE, président de l'ONG GALVmed ;
- M. Julien LE TUAL, praticien mixte en Bretagne, vice-président du Syndicat National des Vétérinaire d'Exercice Libéral, vice-président de l'Union of European Veterinary Practitioners, expert AEEEV ;
- M. Charles-François LOUF, praticien mixte dans les Vosges, administrateur de l'Association des vétérinaires équins français (AVEF) ;
- Mme Claude MULLER FLEURISSON, praticien vétérinaire, secrétaire générale de l'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie (AFVAC) ;
- Mme Nathalie TOUZE, présidente du centre INRAE Île-de-France - Jouy-en-Josas-Antony ;
- M. Gilles SALVAT, directeur général délégué du pôle recherche et référence de l'ANSES ;
- M. Louis VAREILLE, entrepreneur et président de l'Association des anciens élèves et amis de l'École d'Alfort.

Article 2

Le directeur de l'École nationale vétérinaire d'Alfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 7 novembre 2025

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Benoît BONAIME

